



Dans quelles régions d'Afrique les écosystèmes se dégradent-ils ?

Une étude menée en 2023 par les experts de l'AFD et de l'Observatoire du Sahel et du Sahara confirme une dégradation écologique importante du continent, en particulier au Nord-Ouest, dans le Sud et dans l'ouest de Madagascar. Ces travaux sont détaillés dans la cinquième édition de « L'Économie africaine », parue en janvier aux Éditions La Découverte.

AFD publié le 04 avril 2024

<https://www.afd.fr/fr/actualites/afrique-ecosystemes-non-durables>

Quel avenir pour les écosystèmes africains ? Alors que l'on observe à l'échelle planétaire un déclin massif des espèces animales et végétales, en même temps qu'une dégradation accélérée des écosystèmes, une équipe d'experts de l'Observatoire du Sahara et du Sahel ([OSS](#)) et de l'Agence française de développement (AFD) [s'est intéressée à leur évolution en Afrique entre 2005 et 2019](#).

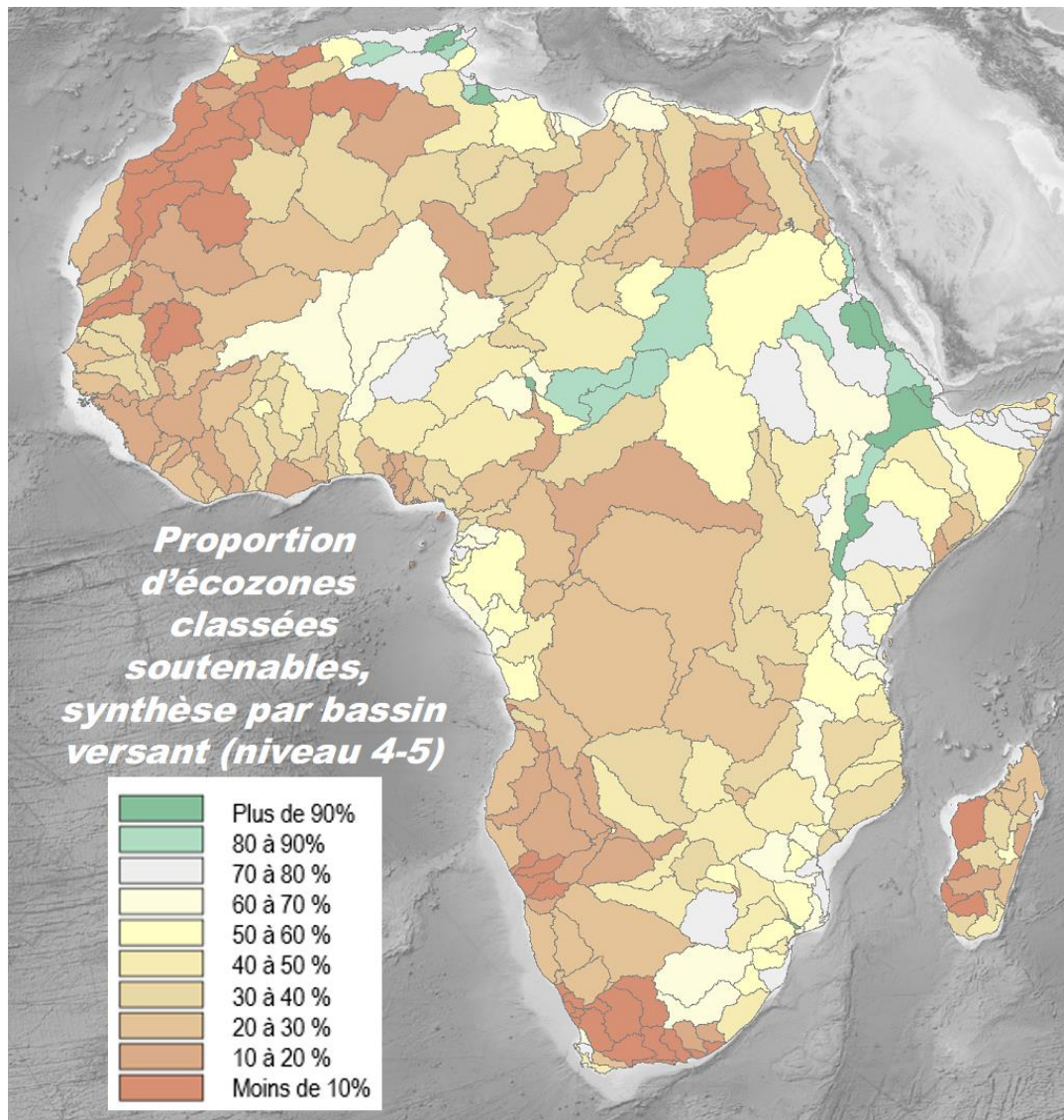
Riche de plus de 50 000 espèces végétales, 1 100 espèces de mammifères (dont près de 200 variétés de primates), environ 2 500 espèces d'oiseaux, 1 000 espèces d'amphibiens et plus de 2 000 reptiles, le continent abrite une grande variété d'écosystèmes. Il héberge également 8 des 34 « réserves critiques de biodiversité » listées par l'ONG [Conservation International](#).

61 % d'écozones non durables

Les conclusions de l'étude, publiées dans l'ouvrage [L'Économie africaine 2024](#), paru en janvier aux Éditions La Découverte, confirment le diagnostic d'une érosion de la [biodiversité](#) en [Afrique](#). La « capacité écosystémique », qui mesure le potentiel des écosystèmes à fournir leurs services au cours du temps et à se renouveler de manière durable, recule de 5,6 % sur la période. Si toutes les régions africaines sont concernées par cette baisse, celle-ci est plus prononcée à [Madagascar](#) (-13,9 %), en Afrique Australe (-7,5 %) et dans le bassin du Congo (-6 %).

Revoir la conférence de lancement de *L'Économie africaine 2024* :

Plus de 200 000 « écozones » d'une surface moyenne de 12 km sur 12 ont été évaluées par les experts suivant la méthode ENCA. Celle-ci inclut la mesure du carbone organique de la biomasse et du sol, de l'eau et de l'intégrité de la biodiversité pour calculer la Capacité écosystémique totale (CET) d'une écozone exprimée en ECU (Ecosystemic Capability Unit), une unité non monétaire comparable à la tonne équivalent CO₂. La baisse du montant de la CET de 2005 à 2019, et notamment sur les cinq années récentes, indique une dégradation écologique continue : l'écozone est alors classée non durable à terme. À l'inverse, les écozones stables ou en amélioration sont considérées durables.



Source : J.L. Weber, F. Mar, A. Ben Romdhane, T. Tapsoba et E. Fourmann

Sur les 200 874 écozones du continent, seules 39 % se classent ainsi en situation durable, quand 61 % affichent un état non durable, variant d'une menace modérée (24 %), forte (29 %) à critique (7 %). Ces écosystèmes dégradés se concentrent notamment au nord de l'Afrique, à l'ouest du continent ainsi qu'à l'extrême Sud et à Madagascar. Sur la carte (voir ci-dessus) les zones en rouge foncé sont composées à plus de 90 % d'écozones en situation non durable.

Lire aussi : [Comment mesure-t-on la perte de biodiversité ? L'exemple de l'Afrique](#)

750 millions d'Africains concernés

Plus de 750 millions d'Africains vivent aujourd'hui dans des écozones non durables, dont 157 millions dans une aire où la menace est estimée critique. Ce qui est susceptible d'entraîner plusieurs conséquences : une fragilisation de la production économique dans ces territoires (qui représentent plus de la moitié du PIB africain), un accroissement de la pauvreté et une hausse de la migration.

« Le capital naturel disponible par habitant diminue en Afrique, et avec lui la fertilité du sol, la disponibilité de l'eau ou du carbone, souligne Emmanuel Fourmann, chargé de recherche à l'AFD et coauteur du chapitre. Or un milieu qui se détériore est moins résilient face au changement climatique. Un paysan ne pourra pas corriger éternellement les insuffisances de l'écosystème. Cela pose donc la question de la subsistance des communautés. »

Lire aussi : [« L'Économie africaine 2024 » : les secteurs sociaux et la lutte climatique à l'épreuve de l'endettement](#)

Ces premiers résultats, obtenus grâce à la comptabilité ENCA, sont encore indicatifs. « C'est une méthode qui débute, précise Emmanuel Fourmann. Si elle fait ses preuves, elle permettra de suivre la santé des écosystèmes et de limiter leur dégradation. » Ils montrent néanmoins qu'un travail important s'annonce pour adapter les territoires et les économies et tenter de ralentir leur désertification écologique et économique.

« L'Économie africaine » 2023 est [disponible en accès libre et gratuit](#).